

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 058-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0253

Déposée le: 27.02.2014

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Striffeler-Mürset, Münsingen) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Mise en oeuvre dans le canton de Berne de la Stratégie nationale en matière de démence

La démence est à terme un des plus gros défis du système social et du système de santé. Il faut soutenir les aidants et les institutions de long séjour, les ressources actuelles étant insuffisantes. L'augmentation massive du nombre de personnes atteintes de démence pourrait paralyser les institutions sociales jusque-là garantes de la stabilité sociale de notre pays.

Le vieillissement de la population, l'évolution des conditions de vie et de travail, l'augmentation des ménages d'une personne et du nombre de personnes sans revenu ont des effets néfastes sur le système de santé. En Suisse, on estime à 25 000 par année le nombre de nouveaux patients atteints de démence. Quelque 60 pour cent sont soignés à la maison par leurs proches, au prix d'un effort considérable. La prise en charge des malades est très lourde pour les aidants.

La Stratégie nationale en matière de démence 2014-2017 s'oriente autour des axes suivants :

- Information des catégories de population concernées sur les diverses offres de soutien et les mesures de prévention de l'isolement social et de la solitude des personnes concernées.
- Offre adaptée aux besoins dans la prise en charge et les soins quotidiens aux malades.

- Qualité et compétence des diverses catégories professionnelles impliquées dans la prise en charge et les soins.
- Recensement des données nécessaires au pilotage de la planification des soins.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment la stratégie nationale est-elle mise en œuvre dans le canton de Berne ?
2. Quelles mesures prévoit-on concrètement pour réaliser les objectifs de la stratégie nationale ?